

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARGELES-SUR-MER

GRANOTES

N° 169
JUN 2026



les 100 premiers jours
de la nouvelle équipe municipale

RENCONTRE AVEC **JULIE SANZ**
LE CONSEIL MUNICIPAL
LE PETIT-TRAIN TOURISTIQUE



Entretien avec Madame le Maire Julie Sanz

En quelques mots, qui êtes-vous Madame le Maire ?

Je m'appelle Julie Sanz. Argelésienne depuis 24 ans et ma rencontre avec un argelésien, je suis maman de trois enfants et en charge des ressources humaines dans un groupe hôtelier. Je suis également engagée dans la vie associative, notamment en tant qu'éducatrice à l'école de rugby de l'Étoile Sportive Catalane. Et depuis quelques semaines, je suis aussi la nouvelle Maire d'Argelès-sur-Mer.

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous présenter aux élections municipales ?

J'ai eu l'opportunité, lors du précédent mandat, d'avoir été 1^{ère} adjointe. Cette expérience m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement de la collectivité. J'ai pu constater qu'il y avait beaucoup à faire, une autre manière de faire, une impulsion différente à donner et, surtout, qu'il est nécessaire de revenir à l'essence-même de la politique locale : la proximité, l'action au quotidien en faveur de la qualité de vie des habitants et l'amélioration de l'existant, qu'il s'agisse de services ou d'équipements.

Les maires précédents ont prôné les nouveautés et l'expansion. À mon sens, et c'est peut-être là ma vraie différence, il est aujourd'hui essentiel de consolider nos bases – entretenir, rénover et se réapproprier l'existant – pour, ensuite, faire évoluer la ville plus sereinement.

Vous avez été élue le 28 mars dernier. Comment avez-vous vécu vos premières semaines en tant que Maire ?

J'ai tout d'abord été heureuse pour toute l'équipe. Nous avons mené cette campagne en équipe et c'est cette équipe qui est aujourd'hui au travail ! Nous travaillons aussi à traduire nos engagements de campagne en actes opérationnels. C'est beaucoup d'échanges, de confrontations d'idées. Nous prenons aussi chacun nos marques, sur le plan personnel et avec les services. Ces premières semaines sont

consacrées à un "état des lieux" de ce qui a été fait et ce qui est programmé. Il est important de faire le point sur les projets en cours, voir dans quelle mesure ils sont avancés et comment nous pouvons, soit les stopper (comme le projet de creusement d'un nouveau bassin au port) ou les adapter à nos ambitions. Je pense, par exemple, à la cuisine centrale qui est un beau projet. Nous travaillons avec les services pour lever toutes nos interrogations et faire que la cuisine centrale soit la plus vertueuse possible, tant dans son approvisionnement que dans son fonctionnement.

Comment travaillez-vous avec votre équipe municipale ?

Je crois beaucoup au collectif. Nous avons la chance d'être une équipe de 28 élus. Les réunions de travail à 28, c'est un exercice compliqué, c'est pourquoi nous fonctionnons en pôles de compétences : aménagement du territoire, attractivité, citoyenneté, cadre de vie... Les élus ont chacun une délégation et travaillent au sein de tel ou tel pôle. Cela permet d'être plus efficaces et d'avoir un lien plus fin avec les techniciens pour faire d'Argelès-sur-Mer une ville qui rassemble, préserve, prend soin et avance.

La proximité est un marqueur fort de votre politique. Comment souhaitez-vous travailler avec la population ?

La proximité est au cœur de notre action. Nous allons, par exemple, mettre en place des conseils de quartiers pour travailler en transparence et concertation avec les habitants. Nous multiplierons les matinées de permanences sans rendez-vous. Nous envisageons de diversifier les modes d'échanges, y compris via des outils numériques. L'objectif est de permettre à chaque habitant de s'exprimer et d'être entendu.

Avez-vous des priorités identifiées pour ce début de mandat ?

La priorité est d'être à l'écoute et d'agir concrètement. Nous allons créer des commissions extra-municipales, pour travailler sur des thématiques avec les personnes qui ont envie de s'impliquer. Nous avons, sur la commune, des personnes de grande compétence qui peuvent apporter leur expertise en tant que citoyens.

Il s'agit aussi d'écouter, échanger avec les techniciens de la ville et trouver comment bien travailler ensemble, optimiser les projets et le fonctionnement de la collectivité. Nous sommes aussi dans un temps d'observation. Nous regardons ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, afin de mieux préparer la fin d'année 2026 et l'année 2027.

Concernant cette saison estivale, nous avons d'ores et déjà concrétisé notre intention de réouvrir le chenal du Racou. Nous travaillons avec les services compétents pour mieux gérer l'accueil des gens du voyage, ainsi qu'avec la Police Municipale et la Gendarmerie sur les questions de gestion des flux touristiques et de nuisances.

Pour clore cet entretien, quel message souhaitez-vous adresser aux habitants ?

Merci pour votre confiance, nous tâcherons de l'entretenir. Le travail commence maintenant ! Nous sommes une équipe disponible et à l'écoute, n'hésitez pas à nous solliciter et faire remonter vos remarques ou idées. Tout peut et pourra toujours s'améliorer pour qu'Argelès-sur-Mer soit une commune dans laquelle nous sommes fièr(e)s d'habiter. Notre commune est magnifique, ensemble, nous pouvons la préserver !



Julie Sanz

Maire d'Argelès-sur-Mer,
Vice-Présidente de la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibéris,
Conseillère départementale

Sommaire

RENCONTRE AVEC JULIE SANZ	p 02
ZAPPING	p 04
RÉSULTATS DES ÉLECTIONS	p 06
LE CONSEIL MUNICIPAL	p 08
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE	p 10
LES 100 PREMIERS JOURS DU MANDAT	p 12
UN ÉTÉ EN TOUTE SÉRÉNITÉ	p 16
LE PETIT-TRAIN TOURISTIQUE	p 18
NOS COMMERÇANTS ONT DU TALENT	p 20
LES MARCHÉS D'ÉTÉ	p 23

Directeur de publication :
Julie Sanz, Maire d'Argelès-sur-Mer

Conception - Rédaction - Maquette :
Delphine Bastide - Christophe Prévost-Debaisieux

Service communication :
Mairie – Allée F. Buisson
66700 Argelès-sur-Mer – Tél. 04 68 95 34 26
com@ville-argelessurmer.fr

Photos : Ville d'Argelès-sur-Mer / Office de Tourisme

Tirage : 9 500 exemplaires
Impression : Web Service Production
66700 Argelès-sur-Mer

BACCHUS FESTIVAL



5^{ème} édition réussie pour le festival Bacchus !

Si la première soirée a dû être annulée pour cause d'intempéries, le soleil a brillé sur les deux autres. Ces deux soirées ont réuni 6 000 festivaliers chacune dans le parc de Valmy. Une première dans l'histoire du festival ! Cette année encore, le Bacchus a célébré la musique, les artistes (Vanessa Paradis, Skipe The Use, Suzanne, Kyo, Bon Entendeur, Lily Wood and the Prick) mais aussi et surtout notre territoire, ses vigneron et producteurs.

Les 11 lauréats des Bacchus d'Or 2026 sont : le domaine Fourty, le domaine Lafage, le domaine Spiaggia, le Château Montana, le Château des Hospices, le Mas Baux, les Vignerons de Caramany, la Maison Parcé frère, Laure de Nyls, Terres plurielles et les vigneron de Maury.

Rendez-vous en 2027 pour une nouvelle cuvée d'exception !



Lily wood and the prick



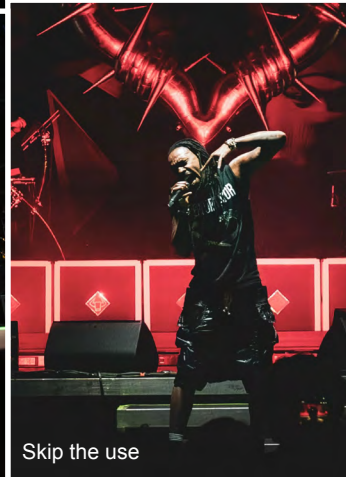
Tryo



Suzanne



Prix Bacchus



Skip the use

Cuadernos de Roldán a présenté son nouvel ouvrage

En mai dernier au lycée Christian Bourquin, l'association sévillane Cuadernos de Roldán a présenté son nouvel ouvrage, le Cahier de Roldán n°114, consacré à « Antonio Machado et les chemins de l'exil », dans lequel figure les poèmes des lycéens de la section européenne espagnol. La Ville d'Argelès-sur-Mer et le Mémorial du camp sont fiers d'avoir contribué à ce projet, en tissant le lien entre l'association et le lycée !



Visite de Mr le Préfet

Le 15 mai dernier, Pierre Regnault de la Mothe, Préfet des Pyrénées-Orientales est venu rencontrer la nouvelle municipalité et faire le point sur les enjeux de la commune. Il était accompagné de Clara Thomas, sous-préfète de l'arrondissement de Céret. L'occasion pour Julie Sanz et son équipe d'évoquer les problématiques de la commune, en termes de sécurité et de nuisances sonores, de cadre de vie ainsi que d'attractivité touristique et locale. Cette visite a aussi permis de présenter le projet municipal pour le parc des Conques et les freins actuels au nécessaire dragage du port. Les échanges ont été riches et constructifs.



Savoir rouler à vélo

Après l'école Molière, l'école Curie-Pasteur a, à son tour, rejoint le programme "Savoir rouler à vélo" déployé par la ville depuis 2023. Lancé par l'État, il vise à apprendre aux enfants de 6 à 11 ans, à se déplacer en vélo, au quotidien et en toute sécurité. En avril et mai derniers, 70 élèves de CM1/CM2 des deux écoles ont bouclé les trois étapes du programme et validé leur diplôme "Savoir rouler à vélo". Bravo à eux !



Sant Jordi

Le 23 avril dernier, vous étiez nombreux à venir célébrer la Sant Jordi ! Une belle fête du livre et de la rose qui a réuni les générations autour du chevalier préféré des Catalans et de nombreuses animations : ateliers, stands de livres, combat de chevalier, spectacle "Capitaine Caboché - Chasseur de trésors"...



Festival Urbart

Graff, breakdance, skateboard, parkour... Du 21 au 28 mai, le festival Urb'Art a réuni différentes formes de culture urbaine, les artistes et les générations. « Tisser des liens », tel était le thème de cette 4^e édition ; c'est exactement ce qu'ont fait les artistes en semant leurs œuvres dans la ville, le long de la promenade de la plage sud et au port. Une galerie à ciel ouvert, à explorer au fil d'une balade.

Bon à savoir : l'équipe de la Casa de l'Albera a conçu un circuit qui vous permettra de découvrir sept des fresques réalisées cette année ainsi que quelques bonus... Télécharger l'application gratuite "Baludik" et laissez-vous guider !





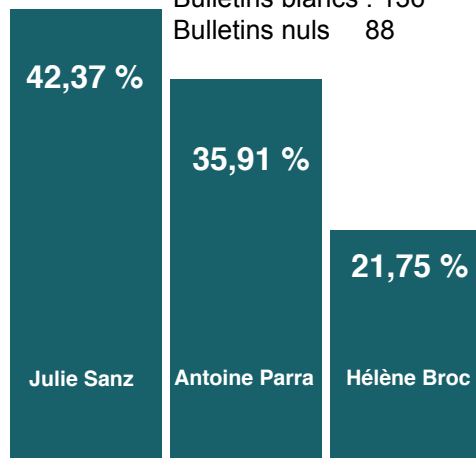
Élections municipales 2026

Les élections municipales 2026 se sont déroulées, les 15 et 22 mars dernier et ont mobilisées, chaque fois, plus de 60% des électeurs argelésiens.

Déjà en tête au soir du 1^{er} tour, la liste conduite par Julie Sanz a été élue le 22 mars, à une très large majorité, face à celle d'Antoine Parra.

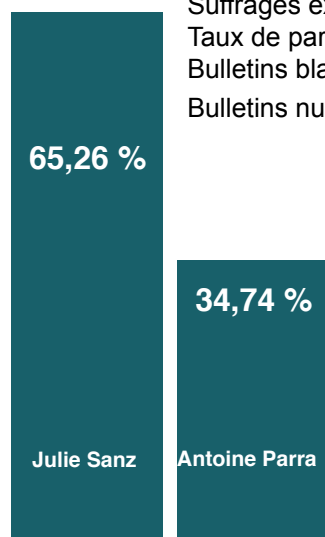
1^{er} tour

Nombre d'inscrits : 10 823
Nombre de votants : 6 826
Suffrages exprimés : 6 602
Taux de participation : 63,07%
Bulletins blancs : 136
Bulletins nuls : 88



2^e tour

Nombre d'inscrits : 10 821
Nombre de votants : 7 166
Suffrages exprimés : 6 967
Taux de participation : 66,22%
Bulletins blancs : 102
Bulletins nuls : 97



Installation du conseil municipal

Le Conseil municipal d'installation s'est déroulé le 28 mars dernier, à l'Hôtel de Ville, en présence de nombreux habitants. Au cours de cette séance, les 33 conseillers municipaux ont procédé à l'élection du Maire. Seule candidate en lice, Julie Sanz a été élue Maire d'Argelès-sur-Mer, à l'unanimité des voix. « *C'est avec émotion et un profond sens des responsabilités que je m'exprime aujourd'hui dans cette salle du Conseil municipal, au moment d'ouvrir ensemble une nouvelle page pour notre commune* », a-t-elle ouvert sa première prise de parole officielle en tant que Maire, avant de saluer l'ensemble des élus présents. « *Nous partageons une mission commune : agir pour Argelès-sur-Mer. Débattre sera nécessaire. C'est dans le respect, l'écoute et le dialogue que nous avancerons utilement* », a-t-elle fait valoir.

Le Conseil municipal a ensuite désigné et élu à l'unanimité les 8 adjoints au Maire.

Rendez-vous en pages 8 et 9 pour découvrir vos nouveaux élus et leurs délégations



Démocratie locale

Suivez les conseils municipaux

Sachez-le : les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public. La salle du conseil a d'ailleurs été agencée de façon à permettre à celles et ceux qui le souhaitent d'y assister. Les séances sont également filmées et peuvent être suivies en direct sur la page Facebook de la ville d'Argelès-sur-Mer.

Les prochains conseils municipaux se tiendront :

- Lundi 29 juin
- Lundi 7 septembre
- Lundi 5 octobre
- Lundi 9 novembre
- Lundi 30 novembre
- Jeudi 17 décembre



Vos élus à votre écoute ! Sans rendez-vous

Proximité, disponibilité, écoute... L'équipe municipale, conduite par Julie Sanz, met en place des permanences ouvertes à toutes et à tous, les 2^e et 4^e samedis de chaque mois, de 9h30 à 11h30, sur deux sites :

- État Civil (Annexe-mairie, rue du 14 juillet)
- Office de Tourisme (place de l'Europe)

Prochaines permanences :

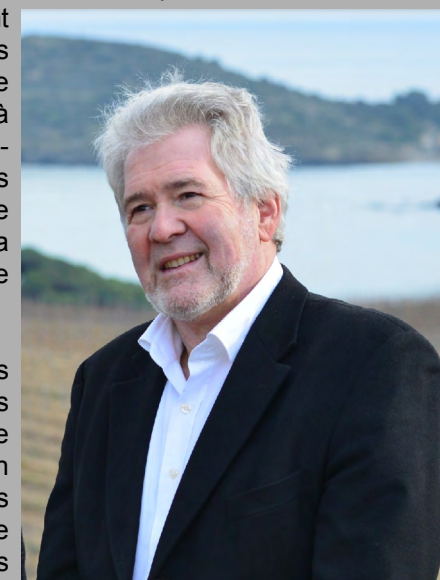
- Samedi 27 juin
- Samedi 11 juillet
- Samedi 25 juillet
- Samedi 8 août
- Samedi 22 août
- Samedi 12 septembre
- Samedi 26 septembre

Les noms des élus assurant chaque permanence seront communiqués en amont via la lettre d'information hebdomadaire et la page Facebook de la Ville.

Hommage à Guy Esclopé

Le 13 mai 2026, Guy Esclopé nous a quittés, laissant derrière lui un héritage profond et durable. Son départ a marqué la fin d'une vie entièrement consacrée à l'engagement, mais aussi le début d'une mémoire collective qui perdurera, notamment à Argelès-sur-Mer, dans les Pyrénées-Orientales, et bien au-delà dans notre Région. Son empreinte sur ce territoire est celle d'un homme qui a incarné, jour après jour, l'amour de sa terre et de ses habitants.

Homme politique pendant plus de trois décennies, Guy Esclopé n'a jamais renié ses convictions. Humaniste dans l'âme, il a toujours placé l'humain au cœur de ses actions, guidé par des valeurs inébranlables d'intégrité et de justice. Ces principes n'étaient pas pour lui de simples mots, mais des boussoles qui ont orienté chaque décision, chaque combat, chaque projet qu'il a portés.



Ce qui frappait ceux qui l'ont côtoyé, c'était sa disponibilité sans faille et sa bienveillance naturelle.

Guy Esclopé savait écouter, non pas par devoir, mais par une sincère volonté de comprendre et d'agir. Pour lui, la politique n'était pas une question de pouvoir, mais de partage, de transmission : transmettre des savoirs, des expériences, des idées, mais aussi et surtout, l'envie de s'engager pour le bien commun. Chaque échange avec lui était une occasion d'apprendre, de réfléchir, et de grandir ensemble.

Aujourd'hui, saluons cette générosité intellectuelle et humaine et suivons l'exemple qu'il a donné : celui d'un homme qui a su allier passion, humilité et engagement au service des autres.

Le Conseil Municipal

2026/2032



Votre Maire
Julie SANZ

Vice-Présidente de la Communauté
de communes Albères – Côte
Vermeille – Illibéris
Conseillère départementale

Vos adjoint(e)s



Patricia NADAL
1^{ère} Adjointe
Solidarités

Conseillère communautaire



Henri MILEUR
2^e Adjoint
Vie associative / Sport



Claudine JUSTAFRE
3^e Adjointe
Finances / Fonctions supports
Conseillère communautaire



Mathieu MARTEL
4^e Adjoint
Commerce, Entreprises
et Dynamisme Local
Conseiller communautaire



Laetitia MORENO
5^e Adjointe
Proximité,
Relations à l'usager



Marc HUGONNET
6^e Adjoint
Urbanisme
Conseiller communautaire



Alexandra COLOME-ISNARD
7^e Adjointe
Attractivité touristique
et Camping Municipal



Philippe KERAUFFRET
8^e Adjoint
Démocratie participative,
Communication et Sécurité
Conseiller communautaire

Vos conseiller(e)s municipaux



Evelyne BABILON
Conseillère municipale
Agriculture



Bernard DUCASSY
Conseiller municipal
Projets structurants



Sylviane CONCAS
Conseillère municipale
Écoles et jeunesse
Conseillère communautaire



Sébastien MIRA
Conseiller municipal
Adaptation, Préservation
et Anticipation



Valérie OGER
Conseillère municipale
Santé



François ROUS
Conseiller municipal
Développement Durable et
Prévention des Risques naturels



Nathalie BAS
Conseillère municipale
Communication locale
et touristique



Jean-Michel LEBRUN
Conseiller municipal
Marchés Publics
et Vie des Assemblées



Nathalie FAVRE
Conseillère municipale
Ressources Humaines
et Qualité de Vie et
Conditions de Travail



Cyril JANIN
Conseiller municipal
Innovation touristique,
Associations patriotiques
et mémorielles



Claudine LAVAIL
Conseillère municipale
Culture, Festivités
et Patrimoine



Grégory LAVOIR
Conseiller municipal
Sport Bien-Être



Isabelle VILAREM
Conseillère municipale
Affaires juridiques
et Médiation



Frédéric PUJOL
Conseiller municipal
Habitat



Audrey LAMIDEL
Conseillère Municipale
Lutte contre l'isolement



Christophe ARPAILLANGE
Conseiller municipal
Catalanité



Alexandra FAUCONNET
Conseillère municipale
Handicap et Inclusion



Luc JUAN
Conseiller municipal
Port, Littoral et Mobilités



Marc HERCHUELZ
Conseiller municipal
Sécurité

Vos conseiller(e)s minoritaires



Agnès PONS FROIDEVAUX



Sabine MOINX



David TRIQUERE



Didier LAFOND
Conseiller communautaire



Christelle GONIN



Le conseil communautaire

Julie Sanz, 2^{ème} vice-présidente

Le nouveau conseil communautaire a été installé vendredi 3 avril au siège de la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibérus.

Lors de cette séance, Grégory Marty, Maire de Port-Vendres, a été élu Président de la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibérus à la majorité absolue, face au Maire de Sorède, Yves Porteix.

Le conseil a également élu les 14 vice-présidents de l'intercommunalité :

- 1^{er} vice-Président : Bruno GALAN – Palau-del-Vidre
- 2^e vice-Présidente : Julie SANZ – Argelès-sur-Mer
- 3^e vice-Président : Steve FORTEL – Elne
- 4^e vice-Présidente : Aurélie MAILLOLS – Banyuls-sur-Mer
- 5^e vice-Présidente : Huguette PONS – Montesquieu-des-Albères
- 6^e vice-Président : Patrice AYBAR – Bages
- 7^e vice-Président : Pierre ORTAL – Ortaffa
- 8^e vice-Président : Jean-Claude ROYO – Saint-Génis-des-Fontaines
- 9^e vice-Président : Christian GRAU – Cerbère
- 10^e vice-Président : Samuel MOLI – Saint-André
- 11^e vice-Président : Guy LLOBET – Collioure
- 12^e vice-Président : Yves PORTEIX – Sorède
- 13^e vice-Président : Gérard PUJOL – Laroque-des-Albères
- 14^e vice-Président : Christian NIFOSI – Villelongue-dels-Monts

Les 50 délégués communautaires, élus lors des élections municipales 2026 :

Argelès-sur-Mer :

Sylviane CONCAS, Marc HUGONNET, Claudine JUSTAFRÉ, Philippe KERAUFFRET, Didier LAFOND, Mathieu MARTEL, Patricia NADAL, Julie SANZ

Bages :

Patrice AYBAR, Olivier BATLLE, Michelle MARCHAL, Christian RAMOS

Banyuls-sur-Mer :

Olivier CAPELL, Céline LLAMBRICH, Aurélie MAILLOLS, Rémi RULL

Cerbère :

Marie ARIZA – Christian GRAU

Collioure :

Annie LAMARQUE, Guy LLOBET

Elne :

Claude BARCIA, Martine CASAS-JOURDA, Nicolas DOUMENC, Charlotte EL FARROUJI, Steve FORTEL, Laetitia PORTALES, André TRIVES

Laroque-des-Albères :

Gérard PUJOL, Martine NAUTE

Montesquieu-des-Albères :

Huguette PONS, Hervé VIGNERY

Ortaffa :

Danielle FIGUERES, Pierre ORTAL

Palau-del-Vidre :

Françoise DARCHE, Bruno GALAN, Sébastien GARRIGUE

Port-Vendres :

Grégory MARTY, Dominique VILVET, Jean ASTIE

Saint-André :

Gilbert CRITELLI, Marie-Thérèse IMBARD, Samuel MOLI

Saint-Génis-des-Fontaines :

Catherine JEAN, Nathalie REGOND-PLANAS, Jean-Claude ROYO

Sorède :

Béatrice DELAUNAY, Yvette PERIOT, Yves PORTEIX

Villelongue-dels-Monts :

Véronique MONIER, Christian NIFOSI

Pour mémoire, la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibérus regroupe 15 communes. Sa population permanente s'élève à 56 000 habitants et jusqu'à 200 000 en saison estivale. Il s'agit de la deuxième intercommunalité du département, après l'agglomération de Perpignan.

la communauté des communes en pratique

Accueil de la CCACVI

3 impasse Charlemagne – Argelès-sur-Mer

Tél : 04 68 81 63 77

Horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h30, du lundi au vendredi.

Collecte des déchets

Pour toute question relative à la collecte des déchets et la gestion des bacs :

04 68 81 63 77

Déchèterie d'Argelès

Chemin du Mas San Père

Tél : 04 68 81 01 07

Horaires d'ouverture :

- Pour les particuliers : Du lundi au samedi, de 8h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15. Le dimanche, de 9h00 à 11h45.
- Pour les professionnels : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15.
- La déchèterie est fermée les jours fériés.

Seuls les titulaires d'une carte d'accès magnétique peuvent y accéder. Cette carte est à retirer au siège de la CCACVI. Un justificatif de domicile vous sera demandé.

Service de l'eau et de l'assainissement

3 impasse Charlemagne – Argelès-sur-Mer

Tél : 04 68 95 21 95

Courriel : serviceclient@cc-acvi.com

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Accueil téléphonique tous les jours à partir de 9h00

Médiathèque Jean Ferrat

10 rue du 14 juillet – Argelès-sur-Mer

Tel : 04 68 81 42 73

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 10h00 à 18h00. Fermée les jours fériés.

La médiathèque d'Argelès-sur-Mer fait partie du réseau des médiathèques de la CCACVI. L'adhésion et les services sont gratuits pour tous !

Piscine intercommunale AlberAquatic

130 avenue Charlemagne – Argelès-sur-Mer

Ouverte de septembre à juin, inclus.

Horaires et tarifs consultables sur : cc-acvi.com

Plus d'infos sur : cc-acvi.com



NOUVEAU
CAP pour
Argelès-sur-Mer

les **100^{er}**
JOURS du mandat



Le chenal du racou de nouveau en service !



Le chenal de voile du Racou, supprimé depuis le 1^{er} juin 2025 par la précédente municipalité, a été remis en place. Cette réinstallation était une promesse de campagne de la nouvelle équipe municipale. Promesse tenue ! Les élus et services municipaux ont travaillé en étroite collaboration avec les services de l'État, afin de rouvrir, avant l'été, cette voie d'accès à la mer dédiée aux planches à voile et embarcations nautiques légères. Les bouées ont été réinstallées le 18 mai dernier, pour le plus grand plaisir des amateurs de voile !

Cap au Sud

Le chenal de voile a néanmoins changé d'emplacement. Il a été déplacé au Sud de la plage, en limite de zone de baignade surveillée et à distance suffisante des rochers. Cela afin de ne pas gêner l'intervention des Maîtres Nageurs Sauveteurs en cas de noyade. Ainsi, baigneurs, sauveteurs et pratiquants de sports nautique à voile ou à pagaie cohabitent de nouveau, en toute sécurité. Et le Racou renoue avec la voile.



Luc Juan
Conseiller municipal
délégué au Port, au Littoral
et aux Mobilités

“ Il était essentiel pour nous de disposer un chenal exclusivement réservé aux secours, directement face au P6 et d'en aménager un second dédié aux embarcations légères, à bonne distance, sans pénaliser les baigneurs. Les planches à voile sont de retour dans le paysage du Racou et c'est une vraie satisfaction. Désormais, des panneaux vont être installés sur la plage pour permettre à chacun de se repérer dans les bouées.

Audit financier en cours

Lors du Conseil municipal du 01 juin 2026, les élus ont tenu leur engagement de campagne et lancé officiellement un audit financier de la collectivité. Confié à un organisme extérieur indépendant, il vise à obtenir une photographie complète de la situation financière de la commune et de ses trois budgets annexes (Port, Camping municipal et Mobilités). Pour cela, la façon dont les ressources communales ont été gérées de 2020 à 2025 est passée au crible. L'environnement financier et budgétaire de la commune est lui aussi analysé. Il s'agit également de déterminer quelles sont les marges de manœuvre du budget communal, en dépenses comme en recettes.

L'objectif est d'analyser, puis d'expliquer clairement d'où viennent les recettes de la commune (impôts, dotations de l'État, emprunts), quel est le niveau réel de la dette, sur combien d'années elle devra être remboursée, quels projets ont été financés par l'emprunt, mais aussi quelles sont les principales dépenses de la ville, du port ou encore du camping municipal.

Cet état des lieux permettra à la nouvelle équipe municipale de mesurer précisément les capacités d'investissement de la collectivité, et de rédiger, d'ici la fin de l'année, son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Ce document fixera un calendrier réaliste pour la mise en œuvre des engagements de la nouvelle municipalité : la création du Poumon Vert, la rénovation du bâti communal, la valorisation de notre patrimoine ou encore le futur projet de front de mer.

Les résultats de l'audit financier seront présentés, par les auditeurs eux-mêmes, lors du Conseil municipal du 29 juin 2026, en toute transparence et de façon claire et lisible. Il ne s'agira ni d'un exercice politique, ni d'un règlement de comptes. Pas de langue de bois, pas d'interprétation partisane : uniquement des faits, des chiffres et des conclusions objectives.

Vous pouvez venir assister à la séance ou la suivre en direct (ou la retrouver) sur la page Facebook de la ville d'Argelès-sur-Mer.



Claudine Justafré
3^e Adjointe,
déléguée aux Finances
et aux Fonctions supports

“ Lors des élections municipales, les électeurs ont exprimé une attente forte : celle de davantage de transparence, de clarté et de lisibilité dans la gestion de l'argent public. De nombreux Argelésiens sont restés interrogatifs face à certains investissements engagés ces dernières années. Des projets comme la Maison de la Mer ont suscité des questions sur leur coût réel, leur pertinence et leur rentabilité pour la collectivité. Les habitants veulent savoir comment sont utilisés leurs impôts et leurs taxes, et c'est une exigence légitime. C'est précisément pour répondre à cette demande de vérité et de transparence que nous avons lancé un audit financier de début de mandat. Son objectif est simple : présenter de manière accessible des données parfois complexes mais qui concernent directement le quotidien et l'avenir des Argelésiens.

Mais nous devons aussi être lucides. Si l'audit révèle des marges de manœuvre plus limitées que prévu, nous prendrons nos responsabilités. Nous assumerons l'héritage financier qui nous a été transmis et nous engagerons les réformes nécessaires. Cela pourra passer par un plan exigeant de maîtrise et de réduction des dépenses de fonctionnement afin de dégager les moyens indispensables pour investir là où les Argelésiens nous attendent : dans l'amélioration concrète de leur qualité de vie et dans l'adaptation de notre commune aux enjeux de demain.



Création de Conseils de Quartiers



Faire d'Argelès-sur-Mer une ville qui rassemble et encourage la participation citoyenne, est l'une des ambitions fortes de la nouvelle équipe municipale. La mise en place de Conseils de Quartiers en est l'une des premières traductions concrètes, tout comme la création du comité consultatif sur le dynamisme local (lire p. 15). Le projet de Conseils de Quartiers a été officiellement lancé, le 16 juin, et présenté aux actuels délégués de quartiers.

Quatre conseils et un service dédié

Ce projet prévoit la constitution de quatre Conseils de Quartiers, dessinés selon la géographie de la commune : Littoral, Écarts (Taxo et les secteurs au-delà de la voie rapide), Argelès-Est et Argelès-Ouest, de part et d'autre de la Massane. Chacun réunira 20 citoyens volontaires, dont, en premier lieu, les délégués de quartier qui le souhaitent. D'ici à septembre, la municipalité ira à la rencontre des représentants des listes qui se sont présentées aux élections municipales de mars 2026, des associations de résidents secondaires, des habitants... Objectif : réunir un panel d'habitants, pluriel, représentatif de la population dans sa diversité, au sein de chaque Conseil de Quartiers.

Ces instances bénéficieront, en mairie, d'un interlocuteur unique via un service dédié. Celui-ci est en cours de structuration.

Les champs d'intervention des Conseils de Quartiers seront fixés par délibération du Conseil Municipal, vraisemblablement lors de la séance du 7 octobre 2026. Ils devraient porter sur le cadre de vie, la convivialité, la circulation ainsi que sur les enjeux propres à chaque secteur.



Philippe Kerauffret
8^e Adjoint délégué à la
Démocratie participative, à la
Communication et à la Sécurité.

“ Les Conseils de quartier naissent d'une conviction simple : les habitants connaissent leur territoire mieux que personne. Notre rôle n'est pas de tout décider depuis la mairie, mais de créer les conditions pour que cette connaissance nourrisse les décisions. Nous partons de ce qui existe déjà l'engagement des délégués de quartier pour bâtir quelque chose de plus collectif, de plus représentatif d'Argelès aujourd'hui. Nous faisons le pari de l'intelligence partagée !

Mise en place d'un comité consultatif dynamisme local et attractivité du territoire



Mathieu MARTEL
4^e Adjoint
Commerce, Entreprises
et Dynamisme Local

“ Le dynamisme d'Argelès-sur-Mer repose avant tout sur l'engagement de celles et ceux qui y vivent, y entreprennent, y travaillent et y investissent leur énergie au quotidien. Avec ce comité consultatif, nous souhaitons donner davantage de place à la parole des acteurs locaux et construire, avec eux, une vision partagée de l'avenir de notre commune. Cette démarche participative doit permettre de faire émerger des idées nouvelles et des solutions concrètes au service de l'attractivité et de la vitalité d'Argelès-sur-Mer.

Encourager et faciliter la participation citoyenne, telle est la volonté de la nouvelle équipe municipale. Ainsi, parmi les premières actions engagées par la nouvelle municipalité figure, logiquement, la création d'un comité consultatif sur le dynamisme local et l'attractivité territoriale. Comme son nom l'indique, ce comité est exclusivement consultatif ; il ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel. L'objectif est de favoriser le dialogue et faire émerger des propositions autour des enjeux d'attractivité, de développement économique et de valorisation du territoire communal.

Cette instance réunira élus, acteurs économiques, citoyens et personnes qualifiées volontaires, au minimum deux fois par an. Ses travaux pourront porter sur différents thèmes : dynamisation du centre ancien et des quartiers, soutien au commerce de proximité, identification des besoins des acteurs économiques, valorisation des filières locales, animation hors saison... selon les besoins identifiés par la commune ou les membres du comité.

Candidatures ouvertes jusqu'au 17 juillet 2026

Vous résidez à Argelès-sur-Mer, vous y exercez une activité professionnelle ou représentez une association ou structure locale et vous souhaitez participer activement à la vie et au développement de notre commune ? Adresser votre candidature, avec lettre de motivation, par mail à mairie@ville-argellessurmer.fr avant le 17 juillet 2026.

La liste des membres du comité sera fixée à la fin du mois de juillet, afin que ce dernier puisse être opérationnel dès septembre.

Permanences des élu(e)s

Le 13 juin dernier, la municipalité a inauguré un nouveau dispositif de proximité : les permanences bimensuelles d'élus, accessibles à toutes et à tous sans rendez-vous. Elles sont organisées chaque 2^e et 4^e samedis du mois, de 9h30 à 11h30, sur deux sites : l'État Civil (Annexe-mairie, rue du 14 juillet) et l'Office de Tourisme (place de l'Europe).

Ces temps d'échange ont pour objectif de permettre à chacun de venir rencontrer les élus, poser ses questions, partager ses préoccupations ou échanger sur les projets de la commune. Cadre de vie, urbanisme, vie quotidienne ou initiatives locales : tous les sujets peuvent être abordés librement.

Les premières permanences (le 13 juin) ont accueilli une trentaine d'habitants. Cette participation témoigne d'une réelle attente des habitants pour davantage de dialogue et de proximité avec leurs élus. Soucieux d'apporter un suivi concret à ces échanges, les élus s'engagent à apporter une réponse (avec accusé de réception) aux questions et demandes formulées lors des permanences, dans un délai de 15 jours à un mois.





Un été en toute sérénité

6 plages surveillées par nos MNS

La Ville d'Argelès-sur-Mer est l'une des rares stations balnéaires de l'arc méditerranéen à assurer elle-même la surveillance de ses plages. Cet été, une quarantaine de Maîtres Nageurs Sauveteurs (MNS), triés sur le volet, assurent la surveillance des baigneurs et des plongeurs sur les 5 km de plage surveillés (de la Marena au Racou, à l'exception du port). Parmi leurs nombreuses missions, nos MNS ont celle de, pas toujours simple, de rappeler les réglementations en vigueur sur nos plages qui toutes sont affichées sur les 6 postes de secours. Ils peuvent être aussi amenés à prodiguer des conseils de prévention, à gérer des conflits de voisinage... En permanence, un œil sur la plage, l'autre sur la mer, ils sont prêts à intervenir au moindre problème.

Plages et baignades surveillées

Jusqu'au 30 juin :

Poste central (P4), Poste 1, Poste 3 et Poste 6, tous les jours de 10h30 à 18h.

Du 1^{er} juillet au 31 août :

Les 6 postes (numérotés P1 à P6), tous les jours de 10h30 à 19h

Du 1^{er} au 13 septembre :

Poste central (P4), Poste 1, Poste 3 et Poste 6, tous les jours de 10h30 à 18h

Du 14 au 27 septembre :

Poste central (P4), Poste 3 et Poste 6, tous les jours de 10h30 à 18h

Du 28 septembre au 31 octobre :

Poste central (P4), tous les jours de 10h30 à 17h

Plages pour tous

La Ville d'Argelès-sur-Mer améliore, chaque année, les infrastructures et services permettant aux personnes à mobilité réduite de profiter pleinement des plaisirs balnéaires. Les aménagements spécifiques sont nombreux :

- **Places de stationnement PMR** à proximité des entrées de plage, sur l'ensemble du front de mer ;
- **Postes de secours accessibles aux personnes à mobilité réduite** par des cheminements dallés ;
- **Fauteuils d'accès à l'eau** (tiralos) disponibles à tous les postes de secours, sauf au P5 (plage sud) en raison d'une pente naturelle trop forte ;
- **Cordes d'aide à l'entrée et à la sortie de l'eau**, installées à proximité de chaque poste de secours.

Du nouveau au P3

Cet été, la Ville va plus loin en faveur de "l'accessibilité à la mer pour tous", au niveau de plage des Pins et du P3, labellisés Handiplage niveau 3 :

- **Deux sauveteurs supplémentaires** ont été recrutés pour accompagner les personnes à mobilité réduite à la baignade ;
- **Deux tiralos, plus grands et plus stables**, ont été acquis. Ainsi le P3 dispose, au total, de 7 tiralos.
- **La pergola comprend 6 transats** à hauteur adaptable, soit deux de plus que l'été dernier.

À noter que le P3 dispose également, entre autres équipements, d'une douche et d'un toilette PMR ainsi que d'une salle de change avec matériel spécifique pour les personnes polyhandicapées.

Le bracelet de plage enfant, sécuritaire et pratique !

Des bracelets fluorescents de repérage et de couleur différente selon les zones sont disponibles gratuitement aux postes de secours : P1 (bracelet rouge), P2 (bleu), P3 (vert), P4 (jaune), P5 (violet), P6 (rose). Le principe est simple : les parents indiquent sur le bracelet le nom de l'enfant et leur numéro de téléphone. Si l'enfant est perdu sur la plage, un simple coup de fil permet aux sauveteurs de retrouver la famille !

Si votre enfant se perd, avertissez rapidement les MNS au poste de secours et restez à l'endroit où vous vous trouvez.

La plage et ses interdits

Pour le confort de tous, la plage compte quelques interdits. La signalétique mise en place aux entrées de plage les rappelle.

Sur la plage, ne sont pas autorisés :

- **La consommation d'alcool,**
- **Diffuser de la musique amplifiée,**
- **Allumer des feux,**
- **Fumer. Depuis le 1^{er} juillet 2025, il est interdit de fumer sur l'ensemble des plages, à Argelès-sur-Mer comme dans toute la France.**



Quid des chiens à la plage ?

La présence des chiens et autres mammifères domestiques est interdite sur la totalité de la plage d'Argelès-sur-Mer, sauf sur les deux secteurs suivants :

- Au niveau du parking des pêcheurs, au sud de la digue (zone portuaire interdite à la baignade),
- Au nord du P1 (niveau de la réserve naturelle du Mas Larrieu).

Sur ces deux secteurs, ils doivent rester en laisse, sous la responsabilité de leur maître, et leur bain ou leur dressage sont interdits de 9h30 à 19h.

La Police Municipale sur le terrain 24h/24, 7j/7

La Police Municipale (PM) d'Argelès-sur-Mer fait partie intégrante du quotidien des Argelésiens. Elle est chaque jour sur le terrain, au plus près des habitants, pour garantir la sécurité, la tranquillité et la

salubrité publique. L'été, afin de répondre aux besoins spécifiques de la saison, notre PM voit ses effectifs renforcés, afin qu'elle puisse être présente sur le terrain jour et nuit, 7j/7, du 15 juin au 15 septembre, pour veiller à la tranquillité des habitants comme des visiteurs.



Les accueils PM

- **Rue du 14 Juillet (à l'office de tourisme)**

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

- **Hôtel de Police – rue des Mimosas**

Du 1^{er} juillet au 31 août : 7j/7, de 8h à 20h

Nouveau cet été : le "Pôle Plage"

Fort du succès de son "Pôle Village" – opérationnel depuis 2020 et désormais bien ancré dans le quotidien des habitants –, la Police Municipale crée cet été un "Pôle Plage", lui aussi composé de 4 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Du 1^{er} juillet au 31 août, ils seront, en binômes, en permanence sur le terrain, au contact direct des commerçants, des résidents et des estivants. Tout comme leurs collègues du Pôle Ville, ils ont pour mission de prévenir les incivilités et désamorcer les éventuels conflits, par le dialogue. Une veille préventive qui contribue à la tranquillité publique.

Plan canicule : un registre nominatif est ouvert

Un registre nominatif est ouvert au Centre Communal d'Action Sociale d'Argelès-sur-Mer, afin de recenser toutes les personnes vulnérables, âgées et/ou isolées qui le souhaitent. En cas de déclenchement du plan "alerte canicule" par la Préfecture, ce registre permet au C.C.A.S. et aux services en charge de la gestion de crise de contacter quotidiennement les personnes inscrites afin de s'assurer qu'elles vont bien. Une alerte pourra être déclenchée en cas de problème ou de non-réponse.

Inscription gratuite auprès du CCAS d'Argelès-sur-Mer, 2 boulevard Herriot.

Tél. : 04 68 95 34 21

N° Urgence MNS : 04 68 81 12 41

En dehors des horaires d'ouverture des postes de secours, composez le 18 ou le 112

Attractivité



Découvrez Argelès-sur-Mer autrement, à bord du petit-train touristique !

À partir du 6 juillet et jusque fin août, laissez-vous conter Argelès depuis votre smartphone, confortablement installé à bord du petit-train touristique. Cette toute nouvelle visite audio-guidée, mise en place par la Ville, s'adresse autant aux habitants qu'aux estivants, désireux d'explorer, sans effort, la commune et son histoire millénaire. Il suffit d'installer l'application gratuite Rewind sur son téléphone, avant le départ, puis de scanner le QR Code à bord du petit-train pour pouvoir suivre le guide, dans la langue de son choix. C'est parti pour un voyage, ludique et instructif, dans le temps, sur les chemins de notre patrimoine !

La genèse d'un décor de carte postale se dévoile

En une heure, le petit-train touristique argelésien vous permet de décrypter la ville, son histoire, sa culture et ses paysages ! Le circuit, pensé par le service municipal des Mobilités et mis en récit par le service Culture, retrace l'histoire de l'Homme dans le massif des Albères, l'origine des agouilles qui ont façonné la plaine agricole et le littoral, le riche passé médiéval de la cité, les heures sombres de la plage Nord, le Racou au fil des siècles, l'épopée du tourisme sur notre littoral, les nombreux trésors naturels de la commune... Tendez l'oreille, des facettes, sans doute méconnues, de notre belle ville pourraient bien vous être révélées...

Invitation à poursuivre la découverte aux musées

Cette visite en petit-train touristique offre un bel aperçu de l'histoire envoûtante d'Argelès et de son riche patrimoine. Mais beaucoup reste à découvrir. C'est pourquoi la municipalité a souhaité que le billet de cette visite commentée originale ouvre droit à l'accès gratuit au Mémorial du camp d'Argelès, ainsi qu'au musée de la Casa de l'Albera.

Petit-train touristique

Départ et arrivée

Gare des petit-train, place de l'Europe (à côté de l'Office de Tourisme)

Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : à 9h45, 11h30 et 18h00

Tarifs

Tarifs : adulte : 12€ / enfant de -12 ans : 8€

Billetterie en ligne ou à la gare des petits-trains (place de l'Europe)

Réservation obligatoire

Infos pratiques

Installez l'application Rewind à l'avance

Munissez-vous de votre smartphone et de vos propres écouteurs

Musée Casa de l'Albera

4 place des Castellans

Tél : 04 68 81 42 74

Ouvert du lundi au

vendredi de 9h30 à

12h00 et de 14h00 à

17h00

Tarif : 2€ / gratuit sur

présentation du billet

"petit-train touristique"

Billet valable pour visiter

le Mémorial du camp.

Mémorial du camp

26 avenue de la

Libération

Tél : 04 68 95 85 03

Ouvert du mardi au

samedi de 10h00 à

13h00 et de 14h00 à

18h00

Tarif : 2€ / gratuit sur

présentation du billet

"petit-train touristique"

Billet valable pour visiter

la Casa de l'Albera.



Des visites guidées pour compléter la découverte

En plus du petit-train touristique, la Ville propose plusieurs visites thématiques pour (re)découvrir l'histoire d'Argelès-sur-Mer, ses plus beaux décors et ses richesses naturelles, en compagnie de guides passionnés et passionnants.

"Chemins du patrimoine"

Argelès, ancienne cité royale

Tous les mardis et jeudis, à 10h00 au départ de la Casa de l'Albera

Raconte-moi la plage

Tous les mercredis, à 10h00 au départ de l'Office de Tourisme, place de l'Europe

Notre-Dame-del-Prat, histoire d'une église, histoire d'un village

À 10h, les lundis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 juin ; 6, 20 et 29 juillet ; 10, 17 et 24 août ; 7, 14, 21 et 28 septembre

Toutes ces visites sont proposées au tarif unique de 4€ et sur réservation au 04 68 81 42 74



les "explorations naturelles"

Valmy au naturel

Tous les mardis, à 9h00 au départ du Pôle Sport Nature, parc municipal de Valmy.

Le sentier littoral

Tous les mercredis, du 24 juin au 30 septembre, à 9h00 au départ du parking du Racou

La Réserve Naturelle Nationale du Mas Larrieu

Tous les jeudis, à 9h00 au départ du parking du Luna Park (impasse Copernic)

Ces "explorations naturelles" sont, toutes, gratuites. Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme au 04 68 81 15 85.

Nos commerçants ont du talent !



À la bartavelle, Stéphanie et Thibaut subliment notre terroir

Stéphanie Hug, sommelière et pâtissière, et Thibaut Lesage, chef cuisinier, écrivent, depuis 2011, une belle histoire de gastronomie, rue de la République. C'est ici, au cœur du village, que le couple de chefs a ouvert son restaurant, « La Bartavelle ». Récompensée par deux toques et distinguée comme Table de Chef par le guide Gault & Millau, cette adresse est devenue une référence pour les amateurs de gastronomie sincère et engagée. « *Nous sommes plus que jamais persuadés que notre santé passe d'abord par notre assiette et par notre verre* », souligne Stéphanie. Ainsi, en cuisine, Thibaut sublime les "produits vrais" de notre terroir, fruits du travail d'artisans locaux, passionnés et respectueux du vivant. Pour accompagner cette cuisine raffinée qui sublime les richesses locales, Stéphanie, cheffe sommelière, a constitué, au fil des années, une carte des vins exigeante, privilégiant des domaines du département, engagés dans une viticulture biologique ou biodynamique. Un travail salué par le Gault & Millau, qui a décerné à Stéphanie le trophée "Sommelière", en avril dernier.

À la Bartavelle, le circuit court s'étend aussi aux verres, soufflés à Palau-de-Vidre, ou encore aux tables, fabriquées à Rabouillet à partir de bois locaux... Chaque détail raconte le territoire.

La Bartavelle hors les murs

Gourmands et passionnés, Stéphanie et Thibaut aiment à partager leur cuisine et faire rayonner les artisans avec lesquels ils travaillent. Et ils n'hésitent pas, pour cela, à déplacer leurs fourneaux et devenir, le temps d'un événement, chefs à domicile ou traiteurs. Ils ont aussi créé une formule "Take Friday", en association avec la pâtisserie Délices et Gourmandises de Christophe Rhedon : un plat (13€) et un dessert (6€) à emporter le vendredi soir. « *Tout le monde n'a pas forcément les moyens physiques ou financiers de venir au restaurant. Avec cette formule, les gens peuvent savourer un petit bout de Bartavelle chez eux* », confie Stéphanie.

Et cet été sur la place Saint-Côme et Saint-Damien, La Bartavelle et l'association des commerçants d'Argelès Village proposent, chaque semaine, deux rendez-vous gourmands, festifs et conviviaux qui feront la part belle aux producteurs et créateurs locaux : soirée "Guinguette", le vendredi, et "Brunch-Marché", le dimanche matin ! « *Nous avons la chance d'avoir un beau centre-ville, authentique et chaleureux, et dans lequel on trouve des produits de qualité. Nous avons décidé de nous investir aux côtés de l'association des commerçants pour le faire vivre et le faire rayonner* », revendique le duo de chefs.

La Bartavelle, 24 rue de la République
Tel : 06 19 25 70 13

Frédéric Schram, vigneron et commerçant



Frédéric Schram mène une vie à 100 à l'heure, entre commerces et vignobles. 3^{ème} génération d'une famille de commerçants argelésiens, Frédéric aurait pu se contenter de suivre la voie tracée par ses grands-parents. Marie-Louise et André Schram ont créé, en 1952, le tabac-presses avenue de la Libération, repris ensuite par leur fils, Daniel. Mais, à 20 ans, le jeune Frédéric avait d'autres envies. « *Je n'avais pas envie de reprendre l'affaire familiale, je ne voulais pas faire comme mes parents. Je voulais reprendre un bar à la plage, mais je n'avais pas les finances nécessaires. Alors j'ai épluché les petites annonces dans le journal et j'ai fini par trouver des vignes à vendre. J'avais 22-23 ans* », raconte-t-il. En 2003 donc, il crée son domaine, avec pour seul bagage sa détermination. Il acquiert les parcelles (20 ha entre Fourques et Passa), se forme aux métiers de la vigne – « *Pour chacune des étapes du travail de vigneron, j'ai suivi des stages* », précise-t-il – et s'attache les services d'un œnologue. Aujourd'hui, Frédéric Schram fait tout lui-même, de la taille à la vente, en passant par la vinification et la mise en bouteille. Il produit 22 vins différents aux arômes typiques du Roussillon et vend 90% de sa production au caveau, installé avenue de la Libération. Quant au tabac-presses, le quadragénaire, sentimental, n'a pu se résoudre à s'en séparer et mène donc de front les deux activités : vigneron et commerçant. Frédéric Schram a tracé son propre sillon, tout en restant fidèle à ses racines.

Caveau du Domaine Frédéric Schram,
27 avenue de la Libération. Tel : 04 34 12 37 53

Jeannot Estève, boucher passionné

Jeannot Estève a de nouveau porté les couleurs d'Argelès-sur-Mer au championnat du monde de la saucisse catalane. Médaillé de bronze en 2024, finaliste en 2023 et 2026, il est déjà tourné vers la prochaine édition. Décrocher enfin le titre mondial en 2027, année des dix ans de l'entreprise familiale, serait la cerise sur le gâteau. Mais ce n'est pas une fin en soi pour cet artisan, passionné par son métier et attaché aux valeurs du commerce de proximité. Son métier, Jeannot l'a appris aux côtés d'Émile Berget, alors président de l'Étoile Sportive Argelésienne. À cette évocation, il calcule et annonce « *J'y ai joué trente ans* ». Après son apprentissage au Champion d'Argelès et plusieurs expériences dans les boucheries du secteur, il réalise son rêve. En 2017, avec son épouse Frédérique, ils reprennent la boucherie Fabre. Le couple a d'ailleurs conservé la mention "Ch. Fabre" sur la façade. « *Jérôme aussi est resté* », sourit Jeannot. « *Je l'ai connu à l'école et il était en apprentissage chez Fabre* », précise-t-il.

Depuis, la "famille" s'est étoffée. Aux côtés de Jeannot, Frédérique pilote l'activité traiteur tandis que leur fils Adrien, boucher-charcutier-traiteur prépare la relève. Jérôme (boucher-charcutier-traiteur), Anthony (boucher), Gaëlle (apprentie bouchère) et Christine, dite Kiki, complètent l'équipe. Une équipe passionnée, toujours souriante et de bons conseils pour ravir les papilles.

La boucherie-charcuterie Jeannot Estève compte désormais trois boutiques sur Argelès :

- Avenue de la Libération (ouverte toute l'année)
- Avenue du Tech (ouverte de mi-avril à octobre)
- Boulevard du Canigou (ouverte de juin à septembre)

L'été, elles sont toutes trois ouvertes 7j/7 ! Et dans chacune vous retrouverez ce qui fait la renommée de l'enseigne : un accueil chaleureux, des produits de qualité, de bons conseils, sans oublier la fameuse saucisse catalane.



Boucherie Charcuterie Traiteur Jeannot Estève,
61 avenue de la Libération. Tel : 04 68 95 36 36

Ma ville pratique

Hôtel de Ville

Allée Ferdinand Buisson / Tél : 04 68 95 34 58
Courriel : accueil@ville-argelessurmer.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi et mardi, de 8h à 12h30 et de 14h à 18h
Du mercredi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h

Annexe-Mairie – État civil

Rue du 14 Juillet / Tél : 04 68 95 34 20
Courriel : civil@ville-argelessurmer.fr
Accueil du public :
Lundi et mardi, de 8h à 12h30 et de 14h à 18h
Mercredi et jeudi, de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi, de 8h à 12h

Espace France Services
2 boulevard Herriot / Tél : 04 68 95 34 69
Horaires d'ouverture :
Lundi et mardi, de 13h30 à 18h
Mercredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
Jeudi et vendredi, de 8h à 12h

Centre Communal d'Action Sociale

2 boulevard Herriot / Tél : 04 68 95 34 21
Horaires d'ouverture :
Lundi, de 13h30 à 18h
Mardi, mercredi et jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
Vendredi, de 8h à 12h

Agence Postale Communale

Place de l'Europe / Tél : 06 32 34 55 13
Horaires d'ouverture été (jusqu'au 31 octobre inclus) :
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 15h à 17h30
Samedi, de 8h30 à 12h30

Police Municipale

Rue du 14 Juillet (à l'étage de l'office de tourisme)
Tél : 04 68 81 16 31
argelessurmer.portailcitoyen.eu

Capitainerie du port

Maison de la Mer – 475 avenue Eric Tabarly
Tél : 04 68 81 63 27
Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Dimanche et jours fériés : de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30

Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer

Tél : 04 68 81 15 85
Horaires d'ouverture :
Office de Tourisme Plage, place de l'Europe : 7j/7, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Office de Tourisme Village, 6bis rue du 14 juillet : les mercredis et samedis, de 9h à 12h30
Site internet : argeles-sur-mer.com

Tribune d'opposition

Merci aux électeurs et électrices d'Argelès-sur-Mer

Au terme de cette élection municipale, nous tenons à adresser nos remerciements les plus sincères à toutes les Argelésiennes et à tous les Argelésiens qui nous ont accordé leur confiance durant 6 années aux côtés d'Antoine Parra. Par leur vote, ils ont exprimé une attente forte que nous avons entendue : celle d'une parole libre, d'une communication renforcée et d'une écoute totale.

Aujourd'hui, l'opposition prend pleinement sa place au sein du conseil municipal avec l'installation de cinq conseillers : Agnès Froidevaux, Sabine Moinx, Christelle Gonin, David Triquère et Didier Lafond. Par leur présence, leur expérience, leur détermination et leur attachement à Argelès-sur-Mer, ils porteront une voix exigeante, responsable et attentive aux préoccupations concrètes des habitants.

Cette nouvelle étape marque le début d'un travail sérieux, rigoureux et de proximité. Être dans l'opposition, ce n'est pas s'opposer systématiquement ; c'est proposer, contrôler, alerter lorsque cela est nécessaire,

et défendre sans relâche les intérêts de la commune et de ses habitants. Nous exercerons ce mandat avec un esprit de responsabilité, de transparence et de fidélité aux orientations qui sont les nôtres.

Nous serons aux côtés des habitants, à l'écoute de leurs attentes, de leurs difficultés comme de leurs aspirations. Notre volonté est claire : contribuer utilement à la vie municipale, faire entendre une alternative crédible et participer à un débat démocratique digne, respectueux et tourné vers l'avenir.

À toutes celles et ceux qui nous soutiennent, à celles et ceux qui nous observent, et plus largement à tous les habitants d'Argelès-sur-Mer, nous adressons un message simple : notre engagement est total. Les cinq élus d'opposition seront présents, mobilisés et déterminés à servir Argelès-sur-Mer avec sérieux, indépendance et conviction.

Agnès Pons-Froidevaux, Sabine Moinx, David Triquère, Didier Lafond et Christelle Gonin
« Toujours en Avant Argelès-sur-Mer ! »



Traditionnel, bio, nocturne, de terroir ou artisanal... À la belle saison, Argelès-sur-Mer a un marché pour chaque envie. Un marché différent chaque jour pour faire le plein de saveurs locales et de saison ! Tour d'horizon des marchés d'Argelès-sur-Mer cet été.

Les marchés traditionnels

(toute l'année)

Marché du centre-ville (avenue de la Libération, rue et place de la République) : les mercredis et samedis matins.

Étals des pêcheurs locaux (quai du Môle, Port Argelès) : tous les matins.

Marché des producteurs (quai du Môle, Port Argelès) : le dimanche matin.

Les marchés saisonniers

Marché du terroir et bio (place du Nouveau Monde, Port Argelès) : le mardi matin, jusqu'au 15 septembre.

Marché artisanal (parking des Pins) : chaque soir, jusqu'au 16 septembre.

Marché du port d'Argelès (place du Nouveau Monde, Port Argelès) : le jeudi matin, jusqu'au 17 septembre.

Marché des Platanes (parking allée des Platanes) : lundi, mercredi et vendredi matins, jusqu'au 18 septembre.

Marché nocturne du port (quais du port) : mardis et vendredis soirs, du 3 juillet au 28 août.

Marché des producteurs (esplanade Charles Trénet) : le dimanche, de 16h à 20h, du 28 juin au 30 août

Bon profit ! (bon appétit !)



ARGELÈS-SUR-MER

Votre
Été
s'anime **ici**



Argelès
sur-mer
la naturelle



ville-argelessurmer.fr